

Fonds de revenu élevé Sceptre

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Exercice terminé le 31 décembre 2009



Fonds de revenu élevé Sceptre

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Exercice terminé le 31 décembre 2009

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels gratuitement, sur demande, en appelant au 1-800-265-1888, en nous écrivant à Les conseillers en placements Sceptre Limitée, 26 Wellington Street East, Suite 1200, Toronto (Ontario) M5E 1W4 ou en consultant notre site Internet à www.sceptre.ca ou le site Internet de SEDAR à www.sedar.com.

Vous pouvez également obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds de revenu élevé Sceptre (le « Fonds ») a pour objectif de fournir un niveau élevé de revenu et d'assurer une légère croissance du capital.

Le Fonds investit principalement dans des fiducies de placement immobilier (FPI), des fiducies de revenu, des actions canadiennes à rendement élevé et des instruments à revenu fixe. Les placements sont sélectionnés selon une approche fondamentale. L'accent est mis sur les antécédents en gestion, la qualité des actifs, les avantages concurrentiels durables et l'évaluation des flux de trésorerie actualisés. S'il juge que c'est approprié, le Fonds peut utiliser des dérivés (notamment des contrats à terme, des options, des bons de souscription et des swaps) à des fins de couverture ou parallèlement à ses autres stratégies de placement pour atteindre ses objectifs de placement et accroître son rendement.

Risque

Aucun changement important ayant une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a été apporté au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Le niveau de risque global associé à un placement dans le Fonds demeure celui qui a été décrit dans le prospectus simplifié daté du 26 août 2009, demeure inchangé.

Résultats

Le Fonds de revenu élevé Sceptre a dégagé des rendements de 28,0 % pour les parts de catégorie A, de 28,4 % pour les parts de catégorie F et de 30,0 % pour les parts de catégorie O pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, comparativement à un rendement de 35,1 % pour l'indice composé S&P/TSX. Les marchés des

actions sont montés en flèche au cours des trois derniers trimestres de l'année, les investisseurs étant devenus plus optimistes face aux prévisions de reprise et ayant commencé à abandonner les stratégies sans risque qu'ils suivaient pendant la récente déroute des marchés financiers.

En 2009, le Fonds a bénéficié des pondérations du portefeuille dans les secteurs des industries, des services financiers et des biens de consommation de base, mais a été freiné par ses sous-pondérations dans les secteurs de l'énergie et des matières premières. Avec le regain d'optimisme, les investisseurs ont délaissé les secteurs plus défensifs du marché pour des groupes plus sensibles à l'économie, tels que l'industrie des ressources. Un grand nombre de titres en portefeuille ont eu un effet positif sur le rendement du Fonds. Parmi les plus importants, citons Vicwest Income Fund (+187 %), Alliance Grain Traders (+144 %), Crescent Point Energy (+79 %) ainsi que plusieurs titres financiers comme Banque Royale (+64 %), Banque TD (+58 %) et Banque Scotia (+49 %). Parmi les titres qui ont nuï au rendement, mentionnons Financière Manuvie (-28,5 %), EnCana (-24,4 %), ARC Energy (-18,7 %), Compagnie Pétrolière Impériale (-11,9 %) et Goldcorp (-9,4 %).

Le Fonds a commencé l'année avec environ 16 % de son actif en placements à court terme, 61 % en fiducies de revenu et 23 % en actions ordinaires. À mesure que l'année avançait et que l'environnement est devenu plus favorable aux actifs financiers, le Fonds a placé ses liquidités dans des actions et, à la fin de l'exercice, le portefeuille était composé comme suit : environ 2 % en placements à court terme, 34 % en fiducies de revenu et 63 % en actions ordinaires. Ce changement est surtout le résultat de décisions volontaires, mais aussi, dans une moindre mesure, de la reconversion de certains titres comme Crescent Point Energy, Allied Grain Traders et Ag Growth à leur ancien statut de sociétés. Comme l'avantage fiscal dont bénéficient de nombreuses fiducies prendra fin en 2011, la tendance à cette reconversion en société va se poursuivre pour d'autres fiducies en 2010. Dans le marché des fiducies, le secteur des FPI, qui représente actuellement près de 18 % de l'actif du Fonds, n'est pas concerné par les nouvelles dispositions fiscales.

Au 31 décembre 2009, l'actif net du Fonds s'élevait à 60,6 M\$, en baisse par rapport à 63,5 M\$ au début de l'exercice. Cette baisse s'explique par des rachats nets de 13,0 M\$ et des distributions de 4,0 M\$ sur l'année, partiellement contrebalancés par un montant de 14,1 M\$ lié aux activités.

Analyse du rendement par la direction – suite

Événements récents

Pour l'année qui vient, les actions, malgré leur rebond spectaculaire, semblent encore bon marché par rapport aux normes historiques quand on considère les bénéfices et les taux d'intérêt. Toutefois, de nombreux facteurs pourraient nuire aux perspectives concernant les actions. En dépit des améliorations constatées jusqu'à aujourd'hui, la reprise économique demeure fragile, particulièrement en Amérique du Nord et en Europe. Beaucoup de particuliers et d'entreprises continuent d'assainir leur situation financière, et les gouvernements font face à des défis de taille alors qu'ils tentent de réduire leur participation dans leur économie respective. Si 2010 s'annonce comme une année de redémarrage économique raisonnable, les perspectives pour 2011 sont toujours incertaines. Les fiducies doivent encore composer avec le risque additionnel de leur conversion possible au statut de société, même si, selon nous, le marché l'a déjà pris en compte. De nombreuses fiducies ont des reports de pertes qui les exonéreront d'impôts pendant encore quelques années; elles ne ressentiront donc pas beaucoup, à court terme, les effets négatifs de ce changement de régime fiscal.

Dans ces conditions, nous continuerons à faire preuve de prudence pour investir l'actif du Fonds.

Opérations entre apparentés

Les conseillers en placements Sceptre Limitée (« Sceptre ») est le fiduciaire, le conseiller en valeurs et le gérant du Fonds.

Sceptre fournit tous les services généraux de gestion et d'administration requis dans le cadre de ses activités quotidiennes par le Fonds ou en coordonne la prestation, notamment l'établissement d'ententes de courtage liées à l'achat et à la vente des placements du portefeuille et à la tenue des registres. Pour ces services, Sceptre reçoit des honoraires, qui sont décrits en détail dans les données supplémentaires ci-après.

Sceptre a adopté une pratique qui consiste à fournir les capitaux de lancement des fonds dont elle assure la promotion. Au 31 décembre 2009, Sceptre détenait 2,3 % des parts de catégorie D, 0,2 % des parts de catégorie F et 3,8 % des parts de catégorie O.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats des cinq derniers exercices, le cas échéant.

Fonds de revenu élevé Sceptre – Catégorie A					
Actif net par part du Fonds					
	2009	2008	2007	2006	2005
Actif net au début de l'exercice¹⁾³⁾	11,79 \$	18,68 \$	18,97 \$	18,52 \$	15,97 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités :					
Total des revenus	0,77	1,14	1,21	1,32	0,96
Total des charges	(0,31)	(0,36)	(0,37)	(0,32)	(0,28)
Gains réalisés (pertes) de l'exercice	(1,93)	(1,53)	1,31	0,03	0,36
Gains non réalisés (pertes) de l'exercice	4,58	(4,85)	(0,61)	0,35	1,93
Augmentation (diminution) totale liée aux activités¹⁾	3,11	(5,60)	1,54	1,38	2,97
Distributions :					
Revenus (sauf les dividendes)	(0,14)	(0,86)	(0,63)	(0,55)	(0,55)
Dividendes	–	–	(0,10)	(0,10)	(0,08)
Gains en capital	–	–	(0,73)	–	–
Remboursements de capital	(0,14)	(0,45)	(0,33)	(0,30)	(0,12)
Distributions annuelles totales²⁾	(0,28)	(1,31)	(1,79)	(0,95)	(0,75)
Actif net à la fin de l'exercice	14,11 \$	11,79 \$	18,68 \$	19,05 \$	18,52 \$

1) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

2) Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

3) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers est différent de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Dans le cas des placements négociés sur un marché actif et dont le cours peut être obtenu facilement et régulièrement, le chapitre 3855 exige que le cours acheteur (pour les placements détenus) ou le cours vendeur (pour les placements vendus à découvert) soit utilisé dans l'évaluation de la juste valeur du placement, plutôt que le cours de clôture actuellement utilisé dans l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations. Les dispositions du chapitre 3855 ont été appliquées rétroactivement sans retraitement des périodes antérieures. Par conséquent, l'actif net au début de 2007 a été ajusté.

Ratios et données supplémentaires

	2009	2008	2007	2006	2005
Valeur liquidative (en milliers de dollars) ¹⁾	45 629	43 073	73 238	85 133	89 078
Nombre de parts en circulation ¹⁾	3 224 566	3 637 775	3 910 339	4 467 892	4 808 992
Ratio des frais de gestion (%) ²⁾	1,82	1,69	1,72	1,67	1,70
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,82	1,69	1,72	1,67	1,70
Taux de rotation du portefeuille (%) ³⁾	148,74	96,88	53,89	56,78	51,74
Ratio des frais d'opérations (%) ⁴⁾	0,48	0,31	0,15	0,23	0,37
Valeur liquidative par part	14,15 \$	11,84 \$	18,73 \$	19,05 \$	18,52 \$

1) Données au 31 décembre de l'exercice indiqué.

2) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction de portefeuille) de l'exercice indiqué et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de l'exercice.

3) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations sont élevés, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

4) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction de portefeuille et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

Frais de gestion

Des frais de gestion annuels représentant 1,25 % de la valeur liquidative des parts de catégorie A sont comptabilisés quotidiennement, imputés uniquement aux parts de catégorie A et payés à Sceptre mensuellement à terme échu.

Sceptre utilise les frais de gestion reçus pour payer la gestion et la promotion du Fonds, soit la rémunération des conseillers en valeurs, les dépenses engagées pour assurer la conformité des opérations, les droits réglementaires, les frais d'assurance et les

frais de lancement et de commercialisation. De plus, pour aider les courtiers à couvrir leurs coûts de distribution, d'administration et d'autres services à la clientèle liés aux parts de catégorie A du Fonds, Sceptre verse à chaque courtier, à la fin de chaque trimestre, des commissions de suivi prélevées sur les frais de gestion reçus et représentant 0,25 % de la valeur liquidative totale des parts du Fonds détenues par les clients de chaque courtier à la fin du trimestre.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS - suite

Fonds de revenu élevé Sceptre – Catégorie D

Actif net par part du Fonds

	2009
Actif net au début de la période^(1,3)	10,95 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités :	
Total des revenus	0,90
Total des charges	(0,33)
Gains réalisés (pertes) de la période	(0,22)
Gains non réalisés (pertes) de la période	3,02
Augmentation (diminution) totale liée aux activités⁽¹⁾	3,37
Distributions :	
Revenus (sauf les dividendes)	(0,20)
Dividendes	–
Gains en capital	–
Remboursements de capital	–
Distributions annuelles totales⁽²⁾	(0,20)
Actif net à la fin de la période	14,04 \$

⁽¹⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Les parts de catégorie D ont été créées le 1er avril 2009.

⁽²⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽³⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers est différent de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Dans le cas des placements négociés sur un marché actif et dont le cours peut être obtenu facilement et régulièrement, le chapitre 3855 exige que le cours acheteur (pour les placements détenus) ou le cours vendeur (pour les placements vendus à découvert) soit utilisé dans l'évaluation de la juste valeur du placement, plutôt que le cours de clôture actuellement utilisé dans l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations.

Ratios et données supplémentaires

	2009
Valeur liquidative (en milliers de dollars) ⁽¹⁾	58
Nombre de parts en circulation ⁽¹⁾	4 114
Ratio des frais de gestion (%) ⁽²⁾	2,30
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	2,99
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾	148,74*
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁴⁾	0,48
Valeur liquidative par part	14,07 \$

⁽¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction de portefeuille) de la période indiquée et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de l'exercice.

⁽³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations sont élevés, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

⁽⁴⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction de portefeuille et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

* Annualisé

Frais de gestion

Des frais de gestion annuels représentant 2,00 % de l'actif net des parts de catégorie D sont comptabilisés quotidiennement, imputés uniquement aux parts de catégorie D et payés à Sceptre mensuellement à terme échu.

Sceptre utilise les frais de gestion reçus pour payer les coûts de gestion et de promotion du Fonds, qui comprennent la rémunération des conseillers en valeurs, les dépenses engagées pour assurer la conformité des opérations, les droits

réglementaires, les frais d'assurance et les frais de lancement et de commercialisation. De plus, pour aider les courtiers à couvrir leurs coûts de distribution, d'administration et d'autres services à la clientèle liés aux parts de catégorie D du Fonds, Sceptre verse à chaque courtier, à la fin de chaque trimestre, des commissions de suivi prélevées sur les frais de gestion reçus et représentant 1,00 % de la valeur liquidative totale des parts du Fonds détenues par les clients de chaque courtier à la fin du trimestre.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS – suite

Fonds de revenu élevé Sceptre – Catégorie F

Actif net par part du Fonds

	2009	2008	2007
Actif net au début de la période¹⁾³⁾	11,80 \$	18,70 \$	18,97 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités :			
Total des revenus	0,78	1,15	1,33
Total des charges	(0,24)	(0,31)	(0,36)
Gains réalisés (pertes) de la période	(1,89)	(2,27)	1,43
Gains non réalisés (pertes) de la période	4,83	(6,10)	(1,40)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités¹⁾	3,48	(7,53)	1,00
Distributions :			
Revenus (sauf les dividendes)	(0,15)	(0,50)	(0,84)
Dividendes	–	–	(0,11)
Gains en capital	–	–	(0,73)
Remboursements de capital	(0,13)	(0,82)	(0,17)
Distributions annuelles totales²⁾	(0,28)	(1,32)	(1,85)
Actif net à la fin de la période	14,18 \$	11,80 \$	18,70 \$

¹⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

²⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

³⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers est différent de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Dans le cas des placements négociés sur un marché actif et dont le cours peut être obtenu facilement et régulièrement, le chapitre 3855 exige que le cours acheteur (pour les placements détenus) ou le cours vendeur (pour les placements vendus à découvert) soit utilisé dans l'évaluation de la juste valeur du placement, plutôt que le cours de clôture actuellement utilisé dans l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations. Les dispositions du chapitre 3855 ont été appliquées rétroactivement sans retraitement des périodes antérieures. Par conséquent, l'actif net au début de 2007 a été ajusté.

Ratios et données supplémentaires

	2009	2008	2007
Valeur liquidative (en milliers de dollars) ¹⁾	467	256	120
Nombre de parts en circulation ¹⁾	32 830	21 590	6 340
Ratio des frais de gestion (%) ²⁾	1,44	1,41	1,23
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,55	1,41	1,23
Taux de rotation du portefeuille (%) ³⁾	148,74	96,88	53,89
Ratio des frais d'opérations (%) ⁴⁾	0,48	0,31	0,15
Valeur liquidative par part	14,22 \$	11,85 \$	18,75 \$

¹⁾ Données au 31 décembre de l'exercice indiqué.

²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction de portefeuille) de l'exercice indiqué et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de l'exercice.

³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations sont élevés, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

⁴⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction de portefeuille et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

Frais de gestion

Des frais de gestion annuels représentant 1,00 % de l'actif net des parts de catégorie F sont comptabilisés quotidiennement, imputés uniquement aux parts de catégorie F et payés à Sceptre mensuellement à terme échu.

Sceptre utilise les frais de gestion pour payer la gestion et la promotion du Fonds, soit les dépenses engagées pour assurer la conformité des opérations, les droits réglementaires, les frais d'assurance et les frais de lancement et de commercialisation.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS – suite

Fonds de revenu élevé Sceptre – Catégorie O

Actif net par part du Fonds

	2009	2008	2007	2006	2005
Actif net au début de la période⁽¹⁾	11,52 \$	17,97 \$	18,16 \$	17,87 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités :					
Total des revenus	0,74	1,10	1,21	1,26	0,40
Total des charges	(0,04)	(0,03)	(0,06)	(0,04)	(0,02)
Gains réalisés (pertes) de l'exercice	(2,37)	(1,58)	1,29	–	0,08
Gains non réalisés (pertes) de l'exercice	4,31	(4,93)	(1,27)	(0,52)	0,40
Augmentation (diminution) totale liée aux activités⁽¹⁾	2,64	(5,44)	1,17	0,70	0,86
Distributions :					
Revenus (sauf les dividendes)	(0,13)	(0,84)	(0,91)	(0,73)	(0,69)
Dividendes	–	–	(0,13)	(0,15)	(0,10)
Gains en capital	–	–	(0,70)	–	–
Remboursements de capital	(0,14)	(0,43)	(0,17)	(0,41)	(0,15)
Distributions annuelles totales⁽²⁾	(0,27)	(1,27)	(1,91)	(1,29)	(0,94)
Actif net à la fin de l'exercice	14,03 \$	11,52 \$	17,97 \$	18,24 \$	17,87 \$

⁽¹⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

⁽²⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽³⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers est différent de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Dans le cas des placements négociés sur un marché actif et dont le cours peut être obtenu facilement et régulièrement, le chapitre 3855 exige que le cours acheteur (pour les placements détenus) ou le cours vendeur (pour les placements vendus à découvert) soit utilisé dans l'évaluation de la juste valeur du placement, plutôt que le cours de clôture actuellement utilisé dans l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations. Les dispositions du chapitre 3855 ont été appliquées rétroactivement sans retraitement des périodes antérieures. Par conséquent, l'actif net au début de 2007 a été ajusté.

Ratios et données supplémentaires

	2009	2008	2007	2006	2005
Valeur liquidative (en milliers de dollars) ⁽¹⁾	14 574	20 440	33 326	9 731	1 259
Nombre de parts en circulation ⁽¹⁾	1 035 970	1 765 656	1 849 954	533 478	70 440
Ratio des frais de gestion (%) ⁽²⁾	0,22	0,15	0,18	0,23	0,39
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,22	0,15	0,18	0,23	0,39
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾	148,74	96,88	53,89	56,78	51,74
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁴⁾	0,48	0,31	0,15	0,23	0,37
Valeur liquidative par part	14,07 \$	11,58 \$	18,01 \$	18,24 \$	17,87 \$

⁽¹⁾ Données au 31 décembre de l'exercice indiqué.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction de portefeuille) de l'exercice indiqué et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de l'exercice.

⁽³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations sont élevés, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

⁽⁴⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction de portefeuille et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

Frais de gestion

Les porteurs de parts de catégorie O sont des clients discrétionnaires de Sceptre. Les frais de gestion liés à la valeur liquidative des parts de catégorie O sont traités hors Fonds et sont payés directement à Sceptre à même l'actif détenu par les porteurs de parts de catégorie O.

Sceptre utilise les frais de gestion reçus pour payer la gestion et la promotion du Fonds, soit la rémunération des conseillers en valeurs, les dépenses engagées pour assurer la conformité des opérations, les droits réglementaires, les frais d'assurance et les frais de lancement et de commercialisation.

Rendement passé

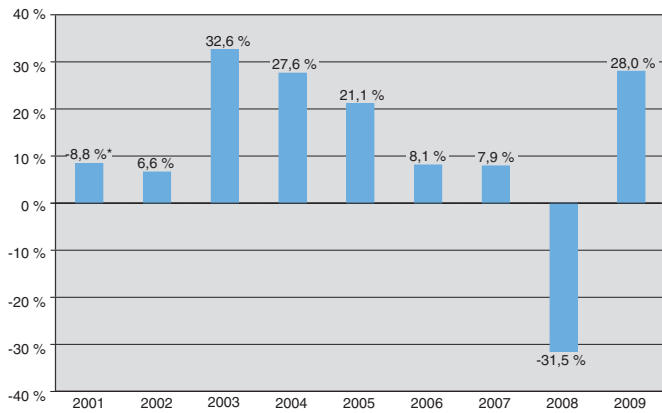
L'information sur le rendement présentée ci-après suppose que les distributions du Fonds ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du Fonds. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Les fonds communs de placement ne sont pas garantis. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

Rendements annuels

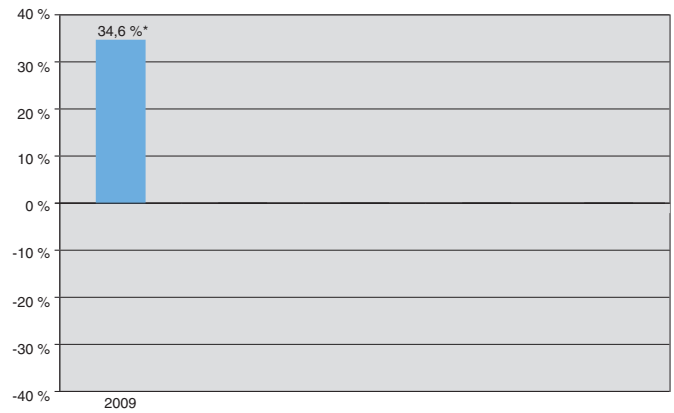
Les graphiques ci-dessous présentent le rendement annuel du Fonds pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation de ce rendement d'un exercice à l'autre. Les graphiques indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.

Parts de catégorie A – Rendements annuels
Exercice terminé le 31 décembre



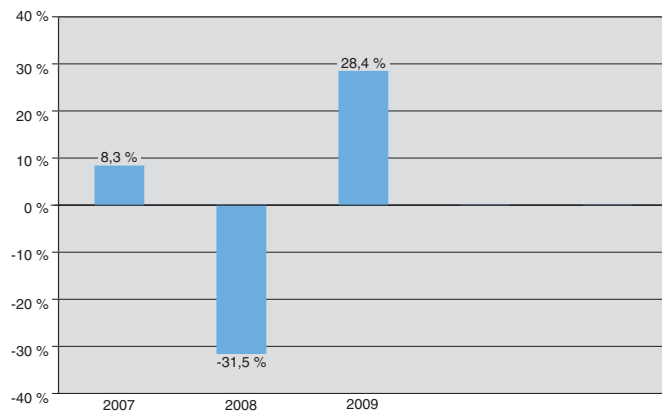
* Du 31 août 2001 au 31 décembre 2001

Parts de catégorie D – Rendements annuels
Exercice terminé le 31 décembre

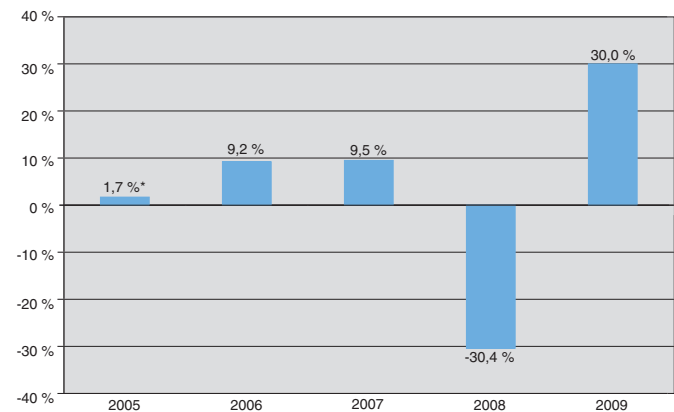


* Du 31 mars 2009 au 31 décembre 2009

Parts de catégorie F – Rendements annuels
Exercice terminé le 31 décembre



Parts de catégorie O – Rendements annuels
Exercice terminé le 31 décembre



* Du 1^{er} septembre 2005 au 31 décembre 2005

Rendements annuels composés

Le tableau suivant présente une comparaison du rendement composé annuel total des parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie O du Fonds avec celui de l'indice de référence mixte constitué à 60 % de l'indice des fiducies de revenu S&P/TSX (qui représente le rendement des actions des fiducies de revenu et des fiducies de redevances constituées au Canada et inscrites à la Bourse de Toronto) et à 40 % de l'indice composé S&P/TSX (qui représente le rendement des actions de grandes sociétés constituées au Canada et inscrites à la Bourse de Toronto).

Les rendements des parts des catégories A, D, F et O ont été inférieurs à celui de l'indice mixte pendant toutes les périodes.

	Depuis la création du Fonds			
	(1 ^{er} septembre 2001)	Cinq ans	Trois ans	Un an
Fonds de revenu élevé Sceptre – Catégorie A	11,2 %	4,3 %	-1,9 %	28,0 %
Indice mixte	11,7 %	7,6 %	2,3 %	39,4 %
Indice composé S&P/TSX	8,2 %	7,7 %	-0,2 %	35,1 %
	Depuis la création du Fonds			
	(31 mars 2009)			
Fonds de revenu élevé Sceptre – Catégorie D	34,6 %			
Indice mixte	45,7 %			
Indice composé S&P/TSX	37,8 %			
	Depuis la création du Fonds			
	(29 décembre 2006)	Trois ans	Un an	
Fonds de revenu élevé Sceptre – Catégorie F	-0,8 %	-1,6 %	28,4 %	
Indice mixte	2,3 %	2,3 %	39,4 %	
Indice composé S&P/TSX	-0,2 %	-0,2 %	35,1 %	
	Depuis la création du Fonds			
	(31 août 2005)	Trois ans	Un an	
Fonds de revenu élevé Sceptre – Catégorie O	2,1 %	-0,3 %	30,0 %	
Indice mixte	4,5 %	2,3 %	39,4 %	
Indice composé S&P/TSX	5,1 %	-0,2 %	35,1 %	

Aperçu du portefeuille au 31 décembre 2009

Répartition sectorielle	% de l'actif aux fins des opérations
Énergie	25,78
Matières premières	4,24
Industries	17,36
Biens de consommation discrétionnaire	5,02
Biens de consommation de base	1,12
Services financiers	37,29
Services de télécommunications	3,58
Services publics	2,70
Trésorerie et équivalents	2,58
Autres actifs nets	0,33
	100,00

25 principaux placements	% de l'actif net aux fins des opérations
1. Vicwest Income Fund	6,22
2. Crescent Point Energy Corp.	5,38
3. Banque Royale du Canada	5,11
4. Fonds de placement immobilier Cominar	4,78
5. Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,72
6. NAL Oil & Gas Trust	4,33
7. Canadian Real Estate Investment Trust	4,47
8. First Capital Realty Inc.	4,38
9. Teck Cominco Ltd., cat. B	4,24
10. Banque Scotia	4,05
11. AG Growth International, Inc.	4,01
12. Shaw Communications Inc., cat. B	3,65
13. Northern Property Real Estate Investment Trust	3,61
14. BCE Inc.	3,58
15. Inter Pipeline Fund, cat. A	3,56
16. Peyto Energy Trust	3,47
17. Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,37
18. Enbridge Inc.	3,20
19. Allied Properties Real Estate Investment Trust	3,18
20. Banque Nationale du Canada	2,98
21. Société en commandite Gaz Métro	2,70
22. TransCanada Corp.	2,68
23. Trésorerie et équivalents	2,58
24. Superior Plus Corp.	2,41
25. Mullen Group Ltd.	1,49
	94,15

Valeur liquidative totale 60 727 033 \$

Le portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées de façon constante dans le portefeuille du Fonds. Vous pouvez obtenir les mises à jour trimestrielles gratuitement, sur demande, en appelant au 1-800-265-1888, en nous écrivant à Les conseillers en placements Sceptre Limitée, 26 Wellington St. East, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5E 1W4, ou en consultant notre site Internet à www.sceptre.ca, ou le site Internet de SEDAR à www.sedar.com.

Nous assurons la sécurité financière depuis 1955.



Suite 1200 · 26 Wellington St. E. · Toronto · ON · Canada M5E 1W4 · Tél. : 416-360-4826 · Téléc. : 416-367-5938
www.sceptre.ca · Sans frais : 1-800-265-1888 · Téléc. sans frais : 1-877-367-5938